

# Association Chœur de femmes vicois

Année 2019-2020

## Chant choral Chœur de femmes



Les mardis de 18h30 à 20h00 (sauf vacances scolaires et jours fériés) à la Maison des Associations (salle de musique au rez-de-chaussée) rue de l'Abattoir à Vic-sur-Seille. Débutantes acceptées (soprano, mezzo, alto). Toutes les nouvelles recrues sont les bienvenues. L'adhésion à l'association est obligatoire : 12 € par personne par an.

**Participation au projet « Mademoiselle Moselle » avec l'Orchestre National de Metz. Concert final à l'Arsenal à Metz, le samedi 2 mai 2020.**

Reprise le 24 septembre 2019.

Chef de chœur : Jérôme END.

**Renseignements : Isabelle BENEDIC,**  
Présidente au 06.76.60.48.03.



## Cours de musiques actuelles

*Guitare acoustique / Guitare électrique*

*Guitare basse et contrebasse*

*Piano et claviers*

*Batterie et Accordéon*

*Chant de variétés*



Professeur : Pascal WEBER

## Informations et tarifs

Les cours se déroulent de septembre à juin, sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Les cours sont accessibles à tous, à partir du seuil de compréhension de la lecture. Seul le désir de s'investir dans une activité demandant une assiduité et un travail personnel régulier tout au long de l'année est demandé.

**Inscriptions 2019/2020 : lundi 16 septembre de 18h à 19h à la Maison des Associations (salle de musique au rez-de-chaussée), rue de l'Abattoir à Vic-sur-Seille.** Cette réunion permet de rencontrer le professeur, présenter les cours, définir les horaires et finaliser les emplois du temps.

**Période des cours :** du lundi 23 septembre 2019 au lundi 29 juin 2020.

### Tarifs pour l'année 2019/2020

30 min d'instrument (ou de chant) seul <sup>(1)</sup> par semaine	144 € / trimestre
60 min d'instrument (ou de chant) et solfège en duo avec formation musicale inclus par semaine	183 € / trimestre

- (1) La formation musicale (solfège) est fortement recommandée durant les quatre premières années d'apprentissage.
- (2) Nous conseillons aux jeunes débutants un cours de 60 minutes incluant la formation musicale.

### A prévoir :

L'adhésion à l'association est obligatoire : 12 € par personne par an.

**Renseignements : Isabelle BENEDIC, Présidente au 06.76.60.48.03.**

Tout conseil pour l'achat et la location d'instruments pourra être donné par le professeur. Quelques frais d'achat de méthodes et d'accessoires sont à prévoir.

## Chœur d'enfants

**De 4 à 14 ans. Les mardis de 17h30 à 18h15,** sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

L'adhésion à l'association est obligatoire : 12 € par enfant et par an. Les séances sont gratuites et dispensées par Jérôme END, Chef de Chœur.

**A partir du mardi 24 septembre 2019,** à la Maison des Associations (salle de musique au rez-de-chaussée), rue de l'Abattoir à Vic-sur-Seille.

